

2
(N° 157.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 MARS 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Maximin Gerard.

MESSIEURS ,

Par requête, en date du 10 février 1842, le sieur Maximin Gerard, né à Antweiler, duché d'Arenberg, demande la naturalisation ordinaire.

Né le 10 décembre 1766, le pétitionnaire a quitté son pays natal, à l'âge de 14 ans, et a demeuré successivement à Eughien, à Nemy, à Méziers et, en dernier lieu, à Gand; attaché d'abord à la maison d'Arenberg, en qualité d'élève-architecte, il est venu s'établir à Gand, il y a un grand nombre d'années, et y exerce la profession d'arpenteur et de géomètre du cadastre.

Marié à une femme belge, il en a eu quatre enfants, tous né en Belgique. Il trouve dans son état les moyens d'élever convenablement sa famille.

Le sieur Gerard, par sa bonne conduite, ses capacités et son zèle, a acquis l'estime publique.

Les autorités consultées pensent que sa requête mérite d'être favorablement accueillie.

Le rapporteur,
J.-J. DE LEHAYE.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.